

Une majorité absolue mais

Du jamais vu : 57-58 % des Français se sont abstenus ! Toutefois cette participation en fort repli a corrigé le raz-de-marée annoncé pour la REM qui obtenait hier soir, selon les premières estimations, 360 sièges

Une majorité absolue mais pas si pléthorique que prévu... Emmanuel Macron a obtenu, hier, une des plus larges majorités parlementaires de la V^e République à l'occasion du second tour des élections législatives, mais moins écrasante qu'annoncée par certains sondages, et avec une abstention qui atteint de nouveaux sommets.

Selon les estimations de plusieurs instituts, La République en marche (REM) et son allié du MoDem s'adjugent autour de 360 sièges, très largement au-delà de la majorité absolue de 289 sièges, mais nettement sous la barre des 400 que laissait augurer le premier tour. Le MoDem de François Bayrou s'adjugerait une quarantaine de ces sièges et devrait donc former un groupe indépendant.

Le scrutin est marqué par un nouveau record: celui de l'abstention pour des élections législatives, qui devrait avoisiner les 57-58 %. Un record aggravé par rapport au premier tour (51,30 %) et qui place ces élections législatives au niveau de scrutins traditionnellement moins mobilisateurs, comme les européennes, les régionales ou les cantonales.

L'alliance entre Les Républicains (LR) et l'UDI obtiendrait entre 126 et 131 sièges, dont une centaine de LR, au-dessus de la fourchette espérée à droite après le premier tour. Le Parti socialiste et ses alliés (PRG inclus) obtiendraient entre 45 et 50 sièges, dont une trentaine pour le PS. Très loin des 284 sièges socialistes de l'Assemblée sortante, mais là aussi moins catastrophique que redouté pour un parti qui craignait même de ne pouvoir constituer un groupe parlementaire (15 personnes minimum). La France Insoumise et le PCF obtiendraient respectivement une



« Il y a un an, personne n'aurait imaginé un tel renouvellement politique », s'est félicité, hier soir, le Premier ministre Edouard Philippe. Aucune réaction n'est, en revanche, venue de l'Élysée où Emmanuel Macron avait convié les membres du gouvernement pour la soirée électorale. (Doc France 2)

quinzaine et une dizaine de sièges, là aussi bien mieux que prévu. Jean-Luc Mélenchon, élu à Marseille, a annoncé dimanche un «groupe parlementaire» LFI, sans évoquer les communistes. Son lieutenant Alexis Corbière et le journaliste François Ruffin feront également leur entrée à l'Assemblée.

Trois nationalistes corses élus sur les bancs

Ce scrutin est également marqué par une première en Corse : l'élection de trois députés nationalistes, Michel Catellani, Jean-Félix Acquaviva et Paul-André Colombani. Protégés par la REM, les anciens ministres Stéphane Le Foll et Sylvia Pinel ou encore le député LR Thierry Solère gardent leurs sièges. Sont, en revanche, battus : notamment les anciens ministres Marisol Touraine, Jean-Jacques Urvoas. Même sort pour le chef de

file des frondeurs PS Christian Paul.

Les grandes manœuvres se poursuivront cette semaine : bureau national demain et conseil national samedi pour le PS ; bureau national pour Les Républicains mercredi, après l'élection de leur président de groupe – l'actuel, Christian Jacob réélu hier – et bureau

politique du FN demain. « *La gauche de gouvernement [...] est à reconstruire* », a déclaré l'ex-Premier ministre Bernard Cazeneuve.

De son côté, Emmanuel Macron a désormais les mains libres pour appliquer son programme (moralisation de la vie publique, réforme du droit du travail...). Le prochain rendez-vous électoral aura lieu le

Cambadélis démissionne du PS

Après une « déroute » aux législatives, le n° 1 du Parti socialiste, Jean-Christophe Cambadélis, a annoncé, hier, son départ de la tête du parti, ajoutant qu'une direction collégiale allait lui succéder « dans les plus brefs délais ». Battu dès le premier tour des législatives à Paris, M. Cambadélis a constaté depuis le siège du parti, rue de Solferino, que le PS avait subi « une déroute sans appel ». Il a souligné qu'il fallait « repenser la gauche et les racines du progressisme ». « *C'est une tâche de longue haleine, j'y participerai avec humilité mais je souhaite le faire en étant libre de ma parole. Je ne le ferai pas en tant que Premier secrétaire du PS* », a-t-il déclaré. « *Ce soir, malgré une abstention alarmante, le triomphe d'Emmanuel Macron est incontestable ; la défaite de la gauche est incontournable* », a poursuivi M. Cambadélis.

24 septembre, avec le renouvellement de la moitié du Sénat, actuellement à droite.

Démission du gouvernement

Comme de tradition après un scrutin législatif, Edouard Philippe devrait remettre, aujourd'hui ou demain, la démission de son gouvernement et en former immédiatement un nouveau, qui ne devrait pas comporter de grands changements. Sauf si un ou plusieurs des six ministres élus depuis hier soir décidaient finalement de siéger au Palais-Bourbon. Le Premier ministre prononcera vraisemblablement le 4 juillet sa déclaration de politique générale à l'Assemblée. Si son approbation ne fait aucun doute, le vote des groupes minoritaires sera scruté de près et pourrait ajouter à la majorité, déjà très nette, de nouvelles voix supplémentaires. Comme celles de « constructifs » LR, tels Thierry Solère et Franck Riester, réélus.

Pour cette XV^e législature, l'Assemblée nationale sera en tout état de cause profondément renouvelée. Seuls 222 députés sortants étaient qualifiés pour le deuxième tour et 224 autres sortants ne se représenteraient pas, plus du double qu'en 2012.

Les nouveaux parlementaires, dont très certainement un nombre record de femmes, commenceront à arriver, demain, au Palais-Bourbon. Les groupes éliront leur président et le successeur au perchoir du socialiste Claude Bartolone sera élu le 27 juin. En attendant, l'imposant groupe macroniste sera réuni en séminaire ce week-end à la présidence de l'Assemblée nationale. A cette occasion doivent être attribués les postes-clés de la nouvelle Assemblée.

pas écrasante pour Macron

Marseille : Jean-Luc Mélenchon élu dans la 4^e circonscription

Jean-Luc Mélenchon, le candidat parachuté de la France Insoumise dans la 4^e circonscription de Marseille, a été élu, hier, avec 60 % des suffrages, selon les dernières estimations, face à Corinne Versini, la candidate de REM (40 %).

Cette chef d'entreprise de 56 ans, référente de REM dans les Bouches-du-Rhône, a félicité le vainqueur tout en soulignant que si elle est vaincue, elle fait quand même partie des vainqueurs, vu le nombre de sièges remportés par son parti. Autrement dit, il sera impossible à Jean-Luc Mélenchon de combattre les réformes du gouvernement, notamment la loi Travail.

Satisfait de résister à la vague macroniste, le tribun de la France Insoumise va pouvoir former un groupe à l'Assemblée nationale, puisque son parti compte plus de quinze élus. Mais il ne souhaite pas, semble-t-il, en prendre la présidence. Il invite d'ores et déjà « tous ceux qui le voudront à le rejoindre ». Reste à savoir qui il acceptera : les futurs élus de REM, déçus de Macron ? Les députés communistes, alors que ses relations ne sont pas au beau fixe



Le leader de la France insoumise invite « tous ceux qui le voudront à le rejoindre ».

(Photo AFP)

avec le parti de la place Colonel-Fabien? Jean-Luc Mélenchon a fait savoir, à qui en doutait, qu'il allait être une force d'opposition, appelant à un « nouveau

Front populaire ». Son mandat de député, il compte bien l'utiliser, a-t-il annoncé, pour fortifier son parti, en attirant « l'énergie disponible dans l'abstentionnisme ». Il avait pris de court le député socialiste sortant Patrick Mennucci, en choisissant un peu soudainement mais pas au hasard, cette 4^e circonscription, qui s'étend sur des territoires très populaires, dont certains parmi les plus pauvres de France selon l'Insee.

Jean-Luc Mélenchon y a réalisé ses meilleurs scores au premier tour de la présidentielle : 41,33 % des voix dans les quartiers du Vieux-Port, par exemple. Patrick Mennucci a été éliminé au premier tour de ces législatives. Jean-Luc Mélenchon a pris le maillot vert, celui de meilleur sprinter. Bon sprinter, il devra l'être encore pour gérer sa vie parisienne et le mandat que lui ont confié les Marseillais. Il pourra s'inspirer des coureurs du Tour de France qui feront un contre-la montre lors d'une étape qui passera par le Vieux-Port le 22 juillet.

RÉGINE MEUNIER
rmeunier@nicematin.fr

Carton plein

Ils étaient six ministres à se présenter aux suffrages des Français. A l'arrivée ils sont tous les six devenus députés. Mais ils seront obligés de laisser siéger leur suppléant car on ne peut pas être membre du gouvernement et exercer un mandat parlementaire (art. 23 de la Constitution).

- 5^e-Pierre-et-Miquelon : **Annick Girardin** réélue (51,87 %).
- 2^e circonscription des A.-H.-P., **Christophe Castaner** réélu (61,6 %).
- 6^e circonscription du Finistère, **Richard Ferrand** réélu (56,5 %).
- 11^e circonscription de l'Eure, **Bruno Le Maire** élu (64,50 %).
- 11^e circonscription de Paris, **Marielle de Sarnez** élue (63,15 %).
- 16^e circonscription de Paris, **Mounir Mahjoubi** élu (51 %).

Et aussi...

► Manuel Valls

Elu avec seulement 139 voix d'avance (50,03 %) dans la 1^{re} circonscription de l'Essonne face à Farida Amrani (France insoumise) qui a déposé un recours.

► Najat Vallaud-Belkacem

Battue dans la 6^e circonscription du Rhône (40 %).

► N. Kosciusko-Morizet

Battue dans la 2^e circonscription de Paris (45,47 %).

► Myriam El Kohmri

Battue dans la 18^e circonscription de Paris (44,09 %).

► Nicolas Dupont-Aignan

Réélu dans la 8^e circonscription de l'Essonne (52,05 %).

► Eric Woerth

Réélu dans la 4^e circonscription de l'Oise (51,98 %).

MARINE LE PEN FAIT SON ENTRÉE AU PALAIS-BOURBON

Marine Le Pen va quitter le Parlement européen pour l'Assemblée nationale. La présidente du Front national a été élue, hier, députée de la



11^e circonscription du Pas-de-Calais avec 58,17 % des suffrages. Une large victoire qui masque à peine les résultats décevants de son parti lors de ces élections législatives. En effet, selon les

dernières estimations, il n'y aurait que huit députés FN sur les bancs de l'Assemblée (il en faut 15 pour constituer un groupe).

Parmi eux, le compagnon de Marine Le Pen, Louis Aliot, vice-président du Front national, qui a été élu dans la 2^e circonscription des Pyrénées-Orientales, face à Christine

Espert (Modem). Gilbert Collard [ci-contre, photo EPA] a été réélu dans la 2^e circonscription du Gard avec un score serré de



50,20 % des voix face à Marie Sara. « Il va falloir maintenant réfléchir très sérieusement au fonctionnement du mouvement et à la manière dont on doit s'organiser », a annoncé Gilbert

Collard. Et l'épouse du maire de Béziers, Emmanuelle Ménard, l'a emporté avec 53,49 % des voix dans la 6^e circonscription de l'Hérault.

Mais Florian Philippot, vice-président du FN, a, lui, été battu dans la 6^e circonscription de la Moselle (47,84 %) par Christophe Arend (REM) qui a recueilli 57,16 %.

P.-R. D.

La droite limite la casse dans les Alpes-Maritimes

Cela aurait pu être une Bérézina, c'est finalement une victoire étriquée pour le clan des Républicains dans les Alpes-Maritimes. La vague « dégaïste » de La République en marche ! avait atteint les rivages azuréens au 1^{er} tour de ces législatives, éliminant trois représentants LR-UDI, (dont le sortant Rudy Salles, dans la 3^e circonscription), et plaçant 6 de ses 8 candidats en tête. Elle aura, lors de ce second tour, observé un certain reflux, pas suffisant toutefois pour permettre à la droite républicaine de réaliser le grand chelem de 2012 avec 9 députés sur 9 circonscriptions. Mais celle-ci fait mieux que sauver les meubles en gardant trois de ses « ténors » à l'Assemblée, à commencer par le président du Département Eric Ciotti (1^{er} - Nice) et le tandem de l'ouest des A.-M. Bernard Brochand (8^e - Cannes-Mandelieu) et Michèle Tabarot (9^e - Le Cannet-Grasse). Ils siégeront aux côtés de deux « petits nouveaux » de leur camp, l'Antibois Eric Pauget (7^e) et la Cagnoise Laurence Trastour (6^e) qui succèdent à Jean Leonetti et Lionnel Luca qui ne se représentaient pas, ainsi que de la jeune estrosiste Marine Brenier (5^e - Nice-Montagnes), qui confirme sa victoire lors de l'élection partielle de 2016.

Côté « marcheurs », les trois nouveaux entrants à l'Assemblée incarnent à la perfection le pedigree du parti présidentiel : un membre issu de la société civile (Cédric Roussel dans la 3^e Nice-Paillon), un UDI expérimenté (Loïc Dombrevail, maire de Vence dans la 2^e), et une ex-conseillère municipale LR (Alexandra Valetta-Ardisson dans la 4^e - Menton). Tous trois ont battu en duel un candidat FN. Mais comme partout en France, les grands gagnants de cet ultime tour électoral dans les Alpes-Maritimes sont les abstentionnistes. Avec 57,86 % d'abstention, les Azuréens auront été encore près de 5 % de plus qu'au premier tour à être restés chez eux. Un record qui doit interpellé toute la classe politique. Vainqueurs comme perdants... **CH. H.**

Vague REM dans les Alpes-de-Haute-Provence, les Hautes-Alpes, le Vaucluse

► Alpes-de-Haute-Provence : Castaner élu mais ne siégera sans doute pas.

Christophe Castaner, le député sortant a été réélu sous l'étiquette LREM dans la 2^e circonscription des Alpes-de-Haute-Provence, qui compte des villes telles que Forcalquier – dont il est maire – Manosqué, Sisteron ou Barcelonnette. Il remporte 61,57 % des suffrages face au candidat de la France Insoumise Léo Walter, qui fait un score de 38,43 %. Mais va-t-il siéger à l'Assemblée nationale? Ses fonctions au sein du gouvernement l'en empêchent pour l'instant. C'est sa suppléante Emmanuelle Fontaine-Domeizel qui devrait faire l'expérience de la députation dans un hémicycle largement macroniste, où le gouvernement en légiférant par ordonnance, ne demandera

que peu l'avis de « son armée ». Des ordonnances qui rendent peu attractif le siège de député.



Il est donc hautement improbable que Christophe Castaner choisisse l'Assemblée nationale. Ce proche d'Emmanuel Macron, devrait donc préférer sa mission de secrétaire d'État. Mission qui peut d'ailleurs en

core évoluer en cas de remaniement ministériel. Pour l'instant, il est toujours porte-parole du gouvernement et chargé des relations avec le parlement. Et s'il conserve cette dernière fonction, il devra gérer les multiples tendances des élus de la majorité présidentielle. Lui-même avait été élu député en 2012 dans cette même deuxième circonscription des Alpes-de-Haute-Provence, sous l'étiquette

socialiste. Mais avec un taux d'abstention bien moindre que celui de ce 18 juin : 38,33 % en 2012 contre 54,24 % hier.

► Hautes-Alpes : la droite battue

Dans ce département, la droite a tenté de résister. Catherine Asso (LR) dans la 1^{re} circonscription et Arnaud Murgia (DVD), dans la deuxième, s'inclinent au second tour, face à leurs adversaires respectifs de LREM : Pascale Boyer fait 57,96 % et Joël Giraud 68,16 % des voix.

► Vaucluse : Le FN sorti

Le score était serré au premier tour dans la 3^e circonscription entre la REM et le FN. Dans cette circonscription, tenue jusque-là par Marion Maréchal-Le Pen, le FN n'a pas résisté à la vague REM au second tour. 50,67 % pour Brune Poirson – moins que le taux d'abstention à 55,35 % – et 49,33 % pour Hervé de Lépinou.

R.M.